



COMMUNICATION

Installation de bacs à marées sur la plage de La Baule-Escoublac

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23 OCTOBRE 2020.

Installation de bacs à marées sur la plage de La Baule-Escoublac

Publié le 23 octobre 2020

Dans sa démarche de mobilisation en faveur de la protection de l'environnement, la municipalité a décidé de sensibiliser la population sur la fragilité environnementale de la plage. Ainsi, quatre bacs à marées sont mis à disposition en face des avenues des Hirondelles, du Général De Gaulle, de Saumur et Lajarrige.

Grâce à ces dispositifs, fabriqués par une entreprise d'insertion, les promeneurs sont invités à déposer dans ces bacs les déchets d'échouage qui ne pourraient trouver place dans les poubelles de plage (cordage, filets, objets métalliques ou plastiques volumineux).

Chaque jour, des macro-déchets plastiques rejetés, éliminés ou abandonnés sur la côte ou en mer, sont retrouvés échoués sur nos plages montrant ainsi la grande envergure du problème des pollutions plastiques et de la pollution maritime dans sa globalité.

La mise en place de ces bacs en cette période des vacances de la Toussaint a pour but de diminuer l'impact des détritiques sur notre belle plage en y associant habitants, promeneurs et vacanciers. Derrière cette initiative éco-citoyenne, la Ville de La Baule-Escoublac souhaite accompagner une prise de conscience des « utilisateurs » de la plage et nous permet de réaffirmer notre engagement pour la charte Zéro Plastique.

Direction de la communication
Mairie de La Baule-Escoublac



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

